

CONSEIL MUNICIPAL
Du 21 septembre 2020

Présents : Mendoza Marie-Claude, Guillaumou Liliane, Bigou Idriss, Ternois Sandrine, Pasquinucci Sandrine, Pamart Pascal, Rivière Marilyse. Mazuque Sébastien.

Absents : Gavelle Marie. Chounet Sreeve.

Secrétaire de séance : Mme Guillaumou Liliane

Date de la convocation : 15 septembre 2020

Heure du début : 20h40

Heure de la fin : 23h30

Ordre du jour.

1/ Contrat d'accroissement d'activité pour L'APC :

Madame Rivière explique que Madame Mestre qui s'occupe de l'A.P.C , sur demande du SIVU qui gère la cantine des enfants du RPI Talairan/ Tournissan est mise à disposition pour 4 h/mois réparties sur 2 samedi. La mairie souhaite garder l'agence postale communale ouverte au public le samedi matin.

A la suite de notre appel auprès du CDG 11, la solution la plus rapide est la création d'un poste complémentaire pour accroissement d'activité. L'agence restera ouverte le samedi de 9h à midi. Madame Mendoza Karine qui assure les remplacements de l'agence postale est d'accord pour signer un CDD de 6h/mois, renouvelable annuellement sur une période de 6 ans.

VOTE : Contre 0 Abs 0 Pour 8

2/ Création d'une société coopérative productrice d'énergie issue du photovoltaïque :

En 2019, le conseil municipal, a délibéré pour prendre attache d'un projet de création de production d'énergie renouvelable participatif, sur la commune d'Ornaisons. Des élues se sont rendues à la soirée de présentation aux habitants.

Aujourd'hui, Monsieur Turlan, accompagné de Messieurs Ségu et Santiago de l'association EcoHabiter en Corbières et Minervois qui apporte à Ornaisons son assistance à la réalisation et au montage des dossiers relatifs aux demandes de subventions auprès de la Région, et de l'ADEME va nous présenter ce projet de coopérative qui sera crée soit avec la participation d'une ou deux communes, soit seul. La société qui monterait le projet s'appelle ENERPOLE LR. Le retour financier pour la commune sera peu élevé, mais ce projet permettra d'aider à la

production d'une énergie locale, avec un élément naturel, le soleil et la création d'une coopérative et un financement participatif.

Le conseil doit se prononcer sur la suite à donner à la proposition de création d'un parc photovoltaïque sur l'ancienne décharge.

Après débat le conseil souhaite reporter sa réponse lors du prochain CM qui aura lieu le **vendredi 25 septembre à 20h30.**

Divers.

-Inauguration de la nouvelle station d'épuration

-Date de la réunion de la commission des travaux : le mardi 06 octobre 2020 à 20h30

-Dates des permanences des élus : M. Pamart et Mme Guilhaumou proposent de tenir une permanence à tour de rôle respectivement les lundi matin et mercredi après-midi, après prise de rendez-vous auprès du secrétariat de mairie.

-Petit journal : sa parution sera trimestrielle, la conception et le contenu sont réalisés par M. Pamart.